

Procès-Verbal du conseil d'école du jeudi 08 juin 2017

- M. Lionel Valeyre Directeur 3ème cycle de l'école primaire  
M. Pierre Degret , Directeur 1er et 2d cycles de l'école primaire  
(Présidents à tour de rôle)  
M. Régis Raufast, Proviseur  
M. Nicolas Vanzi, Directeur Administratif et Financier  
Jean-Luc ANGUILLA, enseignant en CM2  
Helena AVINO, enseignante d'espagnol  
Michel BRAUD, enseignant en CM1  
Vanessa GANSTERT , enseignante en CE2  
Ana GRANDA, enseignante en PS  
Isabelle MONTAGNE, enseignante en CE1  
Rachel LOPEZ, enseignante en CE1  
Silvia ORTUNO, enseignante en CP  
Olivier BOUSQUET, enseignant en GS  
Sabrina HASSID, enseignante en PS-MS  
Perrine RIPOCHE, enseignante en CM2.  
FORNER CORDERO ANGELES, parent élu APA  
GARCIA DE OSSA PERIS ISABEL, parent élu APA  
VENDRELL MESEGUER ANA, parent élu APA  
MONTERO REGUERA ALVARO, parent élu APA  
Mme SANTECREU CALDAGUES CAROL, parent élu APA  
REIG BASSET ANA MARIA, parent élu APA  
HECKLE CHARLES, parent élu GPI  
CARBONELL PASTOR MONICA, parent élu GPI  
VANLANGHENHOVE PIERRE, parent élu GPI  
GIL QUINZA MATILDE, parent élu GPI  
ROSIER PHILIPPE, parent élu GPI  
BELLOCH GARCIA MIRIAM parent élu GPI  
Absences excusées  
M. Régis Raufast, Proviseur  
M. Nicolas Vanzi, Directeur Administratif et Financier

Conseil d'école du 8 juin 2017

1. Adoption du compte rendu du conseil d'école précédent

2. Modification du règlement intérieur:

- Correction de la date du titre

Correction de la date de la loi d'orientation en vigueur.

- Ajout des professeurs d'anglais au conseil des maîtres de cycles

- Article 6.e: les enseignants demandent une justification plus régulière pour les absences des élèves.

Le conseil s'interroge sur la place de l'article 6 qui devrait apparaître dans les obligations des parents de l'article 9.

Article 10: le conseil sollicite la création d'un fichier pour savoir quelles sont les personnes autorisées à venir récupérer les élèves en cas de maladie.

- Article 14: nouveaux horaires de l'école maternelle depuis le 9/11/2015.

- Article 16: Modifier «punitions» par «sanctions».

- Article 18: Le directeur rappelle que les nouveaux Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont réalisés en présence du directeur, de l'enseignant et que la responsable de la cantine et les infirmières sont informées si nécessaire. Les infirmières se chargent des renouvellements.

- Les enseignants demandent à ce que les parents fournissent un écrit pour indiquer un régime particulier de façon ponctuelle.

- Certains parents s'interrogent sur l'âge à partir duquel un enfant peut être externe.

Dans la loi française les enfants peuvent sortir seuls à partir de 6 ans. Au lycée. On veille à ce que les élèves de cycles I, II et III soient récupérés par un adulte autorisé.

- Article 7: Le conseil reprend le débat du téléphone portable.

Monsieur Van Langenhove rappelle qu'on n'a pas le droit au téléphone portable.

Il demande à ce que soit ajouté "Introduire et faire usage" au règlement intérieur.

Monsieur Anguila rappelle que ce point s'applique aux voyages scolaires (voir art.21).

Les directeurs rappellent aux parents de ne pas faire usage du téléphone pour faire des photos ou filmer à l'intérieur du lycée.

M. Carbonell demande de faire, lors de la conférence de début d'année, un rappel les dangers de l'utilisation du téléphone à l'école (cyber-harcèlement).

La direction précise qu'une conférence est déjà prévue sur ce thème dans le cadre de la prévention du harcèlement.

- Les directeurs rappellent que tout objet confisqué au cours de la journée doit-être restitué à la fin de la journée.

Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

3. Bilan inauguration de la salle polyvalente:

Le proviseur tient à transmettre ses excuses aux parents du conseil d'école non invités

Les directeurs remercient personnellement M. Rosier pour son investissement et son aide

Les directeurs tiennent à souligner le travail réalisé par l'équipe du service de maintenance de l'établissement et les félicite pour leur efficacité.

- La direction rappelle qu'il y a eu 3 inaugurations: une pour les élèves, une le 22/05 et une dernière pour l'ensemble des parents le 27/05.

- La participation à l'événement a été importante.

- Les festivités se sont achevées plus tôt que prévu.

- La direction rappelle qu'il s'agissait lors de ces événements de valoriser le travail des élèves. La direction souhaite reconduire ce format pour l'an prochain, avec une forte représentation de l'école primaire, comme forme de valorisation du travail des élèves.

Les enseignants se plaignent de la construction de la Salle Polyvalente, et du fait qu'ils n'ont pas été consultés. Les enfants de l'école maternelle, surtout, voient mal la scène lorsqu'ils sont au premier rang. Ils regrettent aussi une date trop tardive pour cette inauguration.

M. Rosier regrette le nombre restreint de participants.

#### 4. Projet d'école:

- La direction présente les 4 axes du projet d'école.

AXES	PRIORITES
Axe 1* : Le lycée français de Valence, une <b>éducation française.</b>	<u>Priorité 1</u> : <b>La langue</b>
	<u>Priorité 2</u> : <b>La culture</b>
Axe 2* : Le lycée français de Valence, un établissement qui conduit tous les élèves vers la <b>réussite et l'autonomie.</b>	<u>Priorité 1</u> : Un <b>enseignement</b> performant et adapté
	<u>Priorité 2</u> : Un <b>accompagnement</b> individualisé
Axe 3* : Le lycée français de Valence, un établissement qui forme les <b>citoyens du monde.</b>	<u>Priorité 1</u> : Le parcours <b>avenir</b>
	<u>Priorité 2</u> : Le parcours <b>d'éducation artistique et culturelle</b>
	<u>Priorité 3</u> : Le parcours <b>éducatif et de santé</b>
	<u>Priorité 4</u> : Le parcours <b>citoyen</b>
Axe 4* : Le lycée français de Valence, un établissement qui tend vers <b>l'excellence dans tous les domaines.</b>	Priorité 1 : Une politique d'investissement privilégiant <b>l'accueil et le bien-être de tous</b>
	Priorité 2 : Une gestion de l'établissement respectueuse de son <b>environnement</b>
	Priorité 3 : Une <b>communication</b> moderne et efficace

- élaboration à partir des fiches actions rédigées par les enseignants.
- Il sera en place pour une durée de 4 ans à partir de la rentrée prochaine
- Des parents du GPI s'interrogent sur le parcours de certains élèves qui participent à moins de voyages scolaires.
- Les enseignants font part de leurs difficultés pour trouver un centre pour accueillir les enfants.
- La direction rappelle que les enseignants se mettent d'accord par niveaux et qu'on ne peut obliger un enseignant à faire des voyages et précise qu'il est très rare qu'un élève ne voyage pas au cours de sa scolarité. Ces sorties sont recommandées comme une aide au développement de l'autonomie des élèves. Elles demandent beaucoup de travail aux enseignants. C'est une grande responsabilité pour les enseignants et pour le Lycée.

Mme Granda commente que l'année dernière elle a sollicité l'autorisation pour dormir une nuit au Lycée et qu'elle a essuyé un refus sans aucune explication.

Réponse: C'est une nouvelle direction. Si vous le souhaitez, vous devez effectuer une nouvelle demande et le centre étudiera les options et la réglementation.

#### 5- Information concernant le Carnet d'apprentissage et les livrets de compétences.

Carnet de suivis d'apprentissage:

- Il n'y a pas eu d'avancée depuis le dernier conseil d'école.
- Ce carnet est mis en pratique dans les classes du cycle 1
- La direction précise qu'il ne s'agit pas que d'un seul changement de support mais également de pratiques. La philosophie du carnet d'apprentissage, c'est la co-évaluation entre l'enseignant et l'élève.
- Nous sommes actuellement dans l'attente des retours d'expériences sur le fond afin d'avancer sur la forme
- La direction rappelle que chaque école doit fournir son propre carnet afin de permettre aux enseignants d'échanger.
- L'outil commun à toute la péninsule reste les programmes.

Livrets de compétences:

-Le manque de satisfaction à l'usage du logiciel CERISE a produit plusieurs effets :

Un livret au format papier pour les CP et les CE1.

L'usage du Livret Scolaire Unique en CE2-CM1-CM2.

-Pour l'an prochain, soit les évolutions de CERISE permettent son utilisation, soit les enseignants utiliseront LIVREVAL, qui a été testé et apprécié par des enseignants du cycle 3, soit enfin la possibilité d'utiliser PRONOTE, logiciel utilisé au collège.

-Les bilans de fin de cycle seront de toute façon communiqués aux parents : fin GS, fin CE2 et fin de 6<sup>o</sup>

#### 6- Préparation rentrée scolaire 2017-2018

- Structure prévisionnelle

**Structure prévisionnelle:** 41 classes

- |                    |             |
|--------------------|-------------|
| - 2 PS             | - 4 CE1     |
| - 2 MS             | - 1 CE1/CM2 |
| - 4 PS/MS          | - 5 CE2     |
| - 5 GS             | - 6 CM1     |
| - 7 CP (24 élèves) | - 5 CM2     |
| -                  |             |

Les parents de l'APA se déclarent surpris par la classe CE1/CM2

Ils demandent combien d'élèves vont être inclus, si on connaît déjà leur nom et quels professeurs seront concernés.

Réponse: 14 élèves de CE1 et 10 élèves de CM2. On ne sait pas encore, mais l'élection se fera selon le niveau d'autonomie et pas sur le niveau d'apprentissage. C'est Mme Christine Dolfo qui est volontaire cette classe, avec un enseignant d'espagnol par demi-groupe.

Les parents de l'APA pensent que ce mois de juin pourrait être un bon moment pour informer les parents de ce projet pédagogique et de ses avantages, puisque pour les parents espagnols, il est difficile de comprendre les doubles niveaux, encore plus si les niveaux sont éloignés.

- Les enseignants demandent la création d'un nouveau poste de contrat local afin d'apporter une solution. Ce cas de figure entraîne des points négatifs pour les autres classes (classes chargées qui

rendent difficile l'accueil des élèves avec handicap) - Les enseignants demandent à ce que cela soit évoqué au conseil d'établissement.

- Les parents demandent au conseil une réunion d'information pour expliquer les motifs de la création de la classe CE1/CM2.

Réponse :

- Il n'y a pas plus d'élève au global mais les élèves sont répartis d'une autre manière.
- La direction rappelle les avantages de la classe à double niveau: travail en demi-classe, 2 professeurs d'espagnol,...
- Une information sera effectuée en direction des parents.

- . Bilan des départs et des arrivées

- Constat d'une légère baisse des effectifs en maternelle et d'une hausse au CP

- Présentation de l'organisation de rentrée en maternelle

La rentrée des PS s'effectuera sur 3 demi-journées et les PS mangeront à la cantine à partir du jeudi 14/09.

La rentrée de MS s'effectuera sur 3 demi-journées et les MS mangeront à la cantine à partir du jeudi 07/09

La rentrée des GS s'effectuera sur 2 demi-journées et les GS mangeront à la cantine à partir du jeudi 07/09.

- Travaux en cours ou prévus durant l'été.

9 semaines de travaux pour la façade des tambours. Les élèves de CP seront accueillis dans les classes du collège et bénéficieront de deux séances de piscine par classe pour cette semaine.

-Les enseignants regrettent de ne pas être associés aux réflexions sur les travaux.

7- Projet d'établissement :

- Bilan des actions du 2ème semestre :

course longue, venue d'auteurs, spectacles cycles 1&2, voyages scolaires.

- . Actions à venir

Projet de voyage en octobre pour une classe de CE2 avec initiation à l'escalade et prolongement au LFV

APP: Actions Pédagogiques Pilotes.

Financement par l'AEFE

Graf la Philo, Joutes verbales illustrées par des graffitis avec des rencontres avec artistes et un festival en fin d'année. 5 classes par cycle participent à ce projet.

Ambassadeur en Herbe

Liaison CM2/6ème : actions spécifiques et accueil des futurs 6ème

8- Questions diverses (à transmettre par écrit 48 heures avant le conseil).

Enseignants: Possibilité d'avoir une caisse pour chaque cycle pour les petites dépenses et de faire l'achat directement.

Réponse: La réglementation interdit cette caisse. Il faudrait étudier les possibilités.

Parents de l'APA: Les sujets ne sont pas arrivés ni à M. Degret ni à M Valeyre, même s'ils ont été envoyés par écrit 48 heures en avance.

Informers les familles sur l'absentéisme des professeurs via courrier électronique et les possibilités de remplacements. C'est le cas du CE 2 où les parents n'ont pas reçu l'information sur la professeur d'anglais absente, et remplacée, pendant plusieurs jours.

Réponse: Normalement les parents sont informés des absences longues.  
La sorties des élèves par la calle Murta, est-elle prévue?  
Réponse: Elle n'est pas prévue pour l'instant.

Secrétaires :  
Pierre Degret  
Angeles Forner Cordero  
Ana Granda